Quarante deuxième Année. — N° 305 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 1er NOVEMBRE 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . Trois mois. 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grand-Rue, 71. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 35 — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 31 OCTOBRE 1897

TOUT A L'ÉLECTRICITÉ

Sommes-nous véritablement en un siècle de lumières ?

D'aucuns le prétendent, malgré l'antagonisme des écoles, les contradictions des savants et la multiplicité des problèmes qui sollicitent vainement une solution.

Pour mettre tout le monde d'accord, on a proposé d'introduire dans la formule une légère variante :

Qui s'aviserait, en effet, de soutenir que notre siècle n'est pas incontestablement le siècle de *la* lumière ?

Les prodiges accomplis par l'électricité défient toute comparaison avec ce que les temps passés ont produit pour le service et l'agrément des yeux.

Nous avons le droit de nous arrêter avec d'autant plus de complaisance devant ces éblouissantes clartés que c'est de chez nous qu'elles ont rayonné sur les diverses parties du monde.

L'Allemagne a pu nous dépasser en réalisant les applications les plus pratiques de l'électricité : c'est le pays qui possède à l'heure actuelle les plus grandes exploitations, les meilleures méthodes et les machines les plus perfectionnées.

Mais, de l'aveu des Allemands eux-mêmes, c'est la France qui a eu le mérite des inventions, et ses électriciens lui ont acquis un droit « d'antériorité » qu'il convient de ne pas laisser tomber dans l'oubli.

C'est en 1841, que les deux savants français, MM. Deleuil et Archereau, firent pour la première fois des expériences publiques : la pile fut installée sur le quai Conti, à Paris, la lumière était produite au sein d'un ballon où le vide avait été fait. Des assistants placés sur le terre-plein de la statue de Henri IV purent lire leur journal sans difficulté.

Trois ans après, place de la Concorde, Foucault procède à de nouvelles expériences à l'aide de l'arc voltaïque réglé par une machine de son invention. L'appareil était placé près de la rue Royale, sur les genoux de la statue de la ville de Lille; une pile électrique était logée dans la petite pièce ménagée dans le soubassement de la statue ; une feuille imprimée en caractères ordinaires pouvait être lue facilement au pied de l'Obélisque.

En 1846 eut lieu, — toujours à Paris, — le premier essai vraiment pratique : l'électricité fait son entrée au théâtre dans la pièce des *Pommes de terre malades*.

Quelques jours après, à l'Opéra, dans le *Prophète*, M. Duboscq se sert de l'art voltaïque pour produire un effet de soleil levant. L'illusion était si complète que la salle entière éclata en applaudissements.

⁂

Faut-il rappeler l'admiration mêlée de surprise qui accueillait ces premières apparitions de la merveilleuse lumière? En province encore plus qu'à Paris ce fut un véritable événement. « Le quai, disait un journal de Lyon, était tout entier éclairé d'une lumière fulgurante. Les oiseaux quittaient leur nid dans les combles pour venir battre de l'aile dans les rayons du nouveau soleil... La puissance de cet éclairage est immense, il ressemble à la lumière du jour et obscurcit l'éclat des bougies comme le ferait le soleil lui-même... Les dames présentes ont dû ouvrir leurs ombrelles pour se garantir contre les ardeurs de l'astre mystérieux... »

La génération qui s'exprime ainsi, et qui est la nôtre, ne semble-t-elle vieillie de plusieurs siècles par la marche des progrès accomplis depuis lors?

Que dire maintenant que Paris à lui seul compte 700.000 de ces « soleils ».

Le nombre en serait plus grand encore si l'électricité se vendait chez nous à des prix plus abordables. Ainsi, l'hectowatt-heure (terme consacré), qui coûte à Paris de 10 à 12 centimes, est vendu à Londres, de 6 à 7 centimes; à Berlin, 7 centimes et demi; à Bruxelles, de 5 à 7 centimes.

⁂

Mais l'électricité ne se contente pas de nous éclairer, elle apporte à la thérapeutique le secours de ses courants, elle nous ouvre par les rayons X des régions inexplorées, elle va nous chauffer, nous transporter, s'introduire dans tous les usages de la vie.

Malheureusement, pour la plupart de ces applications, nous nous sommes laissés devancer par d'autres pays :

« J'ai vu à Berlin toute une cité ouvrière habitée principalement par des cordonniers, des tailleurs, des lingères, des couturières. Il n'est pas une machine à coudre qui ne soit mue par l'électricité. Les pédales sont supprimées.

» A Stuttgard, vous entrez chez une charcutière et vous demandez des rondelles de saucisson. Le saucisson avance *mécaniquement* sur une planche et est découpé mécaniquement. Planche et couteau sont actionnés par un électro-moteur. Le charcutier pousse un bouton pour faire aller la machine, et quand il n'en a plus besoin, il pousse sur le même bouton pour l'arrêter.

» Allez chez un épicier, son moulin à café, son moulin à poivre, le couteau avec lequel il découpe son fromage, sont en relation avec un électro-moteur. »

C'est à notre confrère du *Rappel*, M. Charles Bos, conseiller municipal de Paris, que nous sommes redevables de ces renseignements consignés dans une étude très intéressante, très documentée, qui va être communiquée au conseil municipal.

Ce coup d'œil jeté sur le développement qu'a pris à l'étranger l'emploi de l'énergie électrique, était nécessaire à mesurer la tâche qu'il nous faut accomplir pour arriver au niveau de nos voisins.

C'est dans les pays de montagnes, en Savoie, dans le centre, qu'ont été créées les premières exploitations, établies pour ainsi *dire sans frais, grâce aux chutes d'eau* naturelles qui ont pu être utilisées. Plusieurs petites villes où le gaz même était inconnu, Paimpol, Saint-Genis, Tréguier, Champeix, Lannion, etc., possèdent un éclairage électrique : il y a moins de vingt ans encore condamnées à l'obscurité après la tombée du jour, elles sont arrivées d'un bond à jouir de la plus belle lumière que la science ait inventée.

Et même, parmi les communes minuscules, n'en est il qui aient pris part au mouvement ?

Nous en connaissons une, pour notre part, celle de Loreto (Corse), de moins de mille habitants, d'ailleurs admirablement située sur la haute montagne, dominant la mer, en face du rocher légendaire de Monte-Cristo.

L'ombre tourmentée du héros d'Alexandre Dumas, si elle revient parfois sur l'îlot désert qui recéla sa grande fortune, ne peut manquer de contempler comme une hantise cette lumière inconnue, invraisemblable dérobée au soleil ! T. P.

UNE STATISTIQUE INTÉRESSANTE

Le *Bulletin de l'Office du Travail* publie les résultats de l'assurance contre les accidents du travail en Autriche-Hongrie pendant l'année 1895. La première chose qui frappe dans ces statistiques, c'est la progression du nombre des accidents, dans le premier groupe qui comprend seulement l'industrie proprement dite. En 1890, la proportion des accidents était de 17.48 par 1,000 assurés ; en 1891, nous relevons le chiffre de 21.70, et, en 1895, la proportion s'élève à 38.92.

Comme en Allemagne, la progression a porté sur les accidents légers et principalement sur les cas d'incapacité de travail permanente et partielle. Dans le second groupe (agriculture et forêts), la moyenne est restée à peu près stationnaire : de 1.26 pour 1.000 qu'elle était en 1890, elle a passé à 1.69 en 1895. Cette proportion si faible s'explique parce que le nombre des ouvriers auxquels on rapporte les nombres d'accidents ne sont assurés que pour quelques heures par an.

Les documents officiels sont assez sobres de détails en ce qui concerne la partie financière de l'organisation actuelle. Néanmoins, il résulte des tableaux publiés que les établissements d'assurances (régionaux et corporatifs) ont encaissé 7.561.762 florins des recettes totales et ils ont dépensé 8,429,214 florins en indemnités, capitaux de pensions et frais divers de gestion.

L'année se solde, par conséquent, par un déficit de 867.452 florins. Et encore le déficit eût été plus grand si on n'avait pris la précaution de surélever le montant des primes qui ont été notablement plus fortes en 1895 qu'en 1894. D'ailleurs, le déficit est devenu chronique; car, tous les ans, les dépenses dépassent régulièrement les prévisions et le montant des cotisations.

VOIX CONCORDANTES

Peu à peu tous les hommes de bonne foi arrivent à reconnaître l'insuffisance, pour les sociétés comme pour les individus, de l'éducation basée sur la science humaine toute seule. Voici un nouveau témoignage qui emprunte son autorité à la valeur personnelle et à la situation officielle de celui dont nous allons citer les paroles.

Le recteur de l'Université de Bruxelles, M. Goblet d'Alviella, adressait ces jours derniers à ses élèves un discours dont nous détachons le passage suivant, d'après le texte de l'*Indépendance belge:*

« Dans tous les domaines, des doutes ont surgi, en philosophie, en morale, en art, en politique où le parlementarisme est devenu un rouage brillant qui tourne à vide, dans l'ordre international où les armements oppriment le monde, dans l'ordre économique où sévissent l'alcoolisme et le paupérisme. Ni la liberté ni la science n'ayant trouvé de panacée sociale, des esprits déçus se retournent vers la réaction autoritaire.

« L'Université de Bruxelles, qui n'est pas seulement une fabrique de diplômes, qui entend faire des hommes, façonner des esprits à qui rien d'humain ne soit étranger, compte sur la jeunesse pour mettre à profit l'enseignement qu'elle lui donne de manière à collaborer à l'amélioration et à la consolidation de la société. Pour cela il faut se rendre compte des causes qui l'affectent : incertitude sur les fondements de la morale, sur l'obligation de l'altruisme, sur la notion même du devoir, sur le libre arbitre, qui a sa valeur comme œuvre de la conscience humaine sinon de la nature, sur l'intervention de la loi morale dans les applications de la science économique et sociale. »

Est-il possible de montrer avec plus d'évidence les lacunes laissées dans l'esprit et dans le cœur par l'enseignement sceptique qui conduit au doute, et d'affirmer par conséquent la supériorité morale de celui qui mène à la certitude?

ENTRE SOCIALISTES & ANARCHISTES

Le dimanche 17 octobre, le citoyen G. Laville écrivait, dans le journal qui représente ses idées au Havre :

« C'est mardi soir que notre ami Sébastien Faure fera, à la salle Franklin, une conférence qui ne pourra manquer d'être intéressante et d'attirer une foule considérable. Nous tenons à informer nos amis, qui ne manqueront pas d'être tous présents ce jour-là, et le public, que le produit de cette conférence est destiné, non à Sébastien Faure ni à sa propagande, mais à venir en aide à des camarades, à des lutteurs comme lui, qui se débattent en ce moment, pour avoir défendu la bonne cause, entre les mains crochues de Thémis.

» Nous ne remercions pas Sébastien Faure ; les remerciements sont inutiles entre nous, mais le public se chargera de manifester mardi à notre vaillant camarade l'estime qu'il mérite. »

La conférence annoncée eut bien lieu. Mais lorsque les organisateurs, et à leur tête, le citoyen Laville, demandèrent à l'anarchiste Matha, secrétaire et caissier de l'anarchiste Sébastien Faure, le produit de ladite conférence, on leur répondit par un refus formel.

Le nez que firent les compagnons, on le devine sans y aller voir. Mais ils eurent beau insister; à toutes leurs réclamations on opposa une fin de non recevoir.

D'où brouille absolue, au lieu de « remerciements » et de « témoignages d'estime ». Contrairement aux habitudes, les socialistes havrais n'accompagnèrent pas, à l'issue de la conférence, Sébastien Faure à l'hôtel du Débarcadère, qu'il honora de son choix, et, le lendemain, le laissèrent quitter le Havre seul... avec son secrétaire et caissier Matha.

Faut-il ajouter un incident typique ? Un des gros bonnets du socialisme havrais avait introduit gratuitement quelques uns de ses amis à la salle Franklin le soir de la conférence : le citoyen Matha, s'en étant aperçu, expulsa lesdits amis, réfractaires au paiement du prix d'entrée.

Voilà donc la discorde parmi les compagnons dont les doctrines doivent amener la fraternité universelle.

QUIDAM.

LES SŒURS ET LES CURÉS

C'était en marche militaire aux environs de Paris, par une douce et rayonnante journée de ce beau mois d'octobre, où le soleil n'a pas cessé de rire au travers du feuillage éclairci des bois, pour la joie de tous et, en particulier, pour la consolation des loqueteux, apeurés devant les approches du froid, auxquels l'hiver accordait ce sursis...; un peu, aussi, qu'on m'en passe l'aveu, pour le plaisir des réservistes.

On était parti vers l'aube naissante ; on avait marché d'abord, puis manœuvré sur la poussière des chemins, parmi la rosée des herbes fraîches, dans les taillis enchevêtrés des bois; on avait brûlé quelque poudre aux moineaux. Enfin, l'heure était venue de la grande halte et du repas, savoureux de grand soleil, de grand air et de grand appétit, sur les talus de la route, autour de la jolie chanson du bois pétillant sous la marmite et de l'eau bouillante attendant *le café. On avait robustement dévoré les provisions* qui gonflaient la musette ou alourdissaient le sac; faut-il ajouter que la viande froide avait été copieusement arrosée par le vin plus ou moins généreux de la cantine et le café poussé dans les estomacs par le secours de maint alcool plus ou moins frelaté! Toujours est-il que le retour fut très joyeux ; dans l'atmosphère égayée de lumière et de douceur, des chansons, — point innocentes du tout, malheureusement, — rythmaient le pas sonore et vif de nos soldats; de vulgaires saillies éclataient çà et là, soulevant de gros rires... Dans un village, au détour d'une rue, une humble sœur fut rencontrée. Un des troupiers se permit de railler la cornette. Aussitôt, dans les deux ou trois rangs qui l'avaient entendu, parmi ces jeunes gens, pourtant échauffés par le soleil, la marche et le repas solide, et qui s'amusaient tout à l'heure à des refrains obscènes, un silence passa, un froid brusque et coupant glaça les plaisanteries sur les lèvres. Puis tout à coup : « Dis pas de mal des sœurs, gronda quelqu'un ; tu serais encore bien heureux de les avoir si tu étais malade. — Pour sûr, appuya un autre » ; — et l'on sentit se former, à ces mots, un courant d'approbation. Celui qui avait jeté la moquerie honteuse, fut bientôt forcé de battre en retraite ; il essaya de couvrir sa fuite à l'abri de distinctions équivoques et subtiles ; mais il en fut promptement débusqué et dut s'avouer vaincu. Un instant plus tard, on parlait d'autre chose et l'on retombait aux crudités des chansons soldatesques.

Cependant, au cours de la brève querelle, un mot curieux avait été lancé, d'autant plus significatif et frappant qu'il avait paru refléter l'opinion du petit groupe : « Autant j'exècre les curés, avait prononcé le sergent, autant j'aime les sœurs ».

Cette étrange déclaration ne fait-elle pas rêver, ou, plutôt, réfléchir? Sans doute, elle dévoile d'abord une profonde ignorance et qui soulève la pitié. La source vive, immortelle, où les sœurs puisent à longs traits ce dévouement intarissable qui, rayonnant autour d'elles, attendrit les cœurs où elles se penchent, cette source est pourtant connue de tous, avec une claire évidence. Il faut avoir l'esprit singulièrement fermé pour ne pas voir que cette source pure, aux flots si généreux et si abondants, est la religion catholique. Et cependant, il est très répandu, très commun, chez les malheureux empaïennisés qui peuplent nos faubourgs, le déplorable état d'esprit qui a dicté cette phrase: « Autant j'exècre les curés, autant j'aime les sœurs. » Aussi, devant cet état d'esprit, devant son envahissante pénétration dans une foule de cerveaux obscurs et troublés, il ne suffit pas de plaindre ou de railler la profondeur d'ignorance où il jette nos yeux. Il faut chercher le remède.

Dans ces âmes, où vivent en commun l'amour envers les sœurs et la haine pour les curés, on peut démêler un premier sentiment très bas, mais trop naturel, hélas! à l'homme avili par le mal. La sœur soigne surtout les plaies du corps, tout en consolant aussi, bien souvent, les chagrins du cœur; quand elle parle du bon Dieu, c'est au malade affaibli, dont la mort prochaine ouvre les yeux, réveille la conscience, ou bien encore, au convalescent ému de gratitude. Le curé, lui, prêche la vertu et condamne le vice; il cherche à guérir ces plaies de l'âme, que le pécheur endurci entretient dans lui-même avec une vile complaisance. Un homme, éloigné de Dieu, accepte les soins de la sœur; il redoute les sermons du curé. Il accueille la religion qui guérit les maux de sa chair, et doucement l'apaise et le console ; il fuit la religion qui lui interdit le vice et les plaisirs honteux. C'est lui qui s'écrie: « Autant j'exècre les curés, autant j'aime les sœurs ». Qu'ils sont nombreux aujourd'hui ces malheureux entraînés dans l'abîme du mal, engourdis dans l'accoutumance du mal, attachés aux séductions du mal, qui raisonnent ainsi, cherchant à tromper le public sur l'intime raison de leur aversion pour la soutane et le plus souvent ne réussissant même pas à tromper leur propre conscience ! Et qu'il faudra de saints labeurs et de longues années pour guérir une si large et si profonde plaie !

Mais n'y a-t-il à tirer, de ce mot tristement curieux, que cette conclusion désespérante? Il nous semble que non. La haine du curé, persistant toujours auprès de la sœur affectueusement vénérée, a peut-être une autre cause, et que nous nous permettrons d'indiquer par une simple comparaison.

Quand la sœur soigne un malade, elle lui rend maints services physiques et matériels avant de lui parler de Dieu ; c'est doucement, par sa persévérante et généreuse attention qu'elle conquiert la confiance du malheureux; c'est doucement qu'elle essaie de faire pénétrer, dans son cerveau dévié et dévoyé par les prédicateurs du vice, un peu de la vraie lumière et de la fortifiante chaleur de la foi...

Mais le peuple, aussi, n'est-il pas un malade, au siècle présent? Si les ténèbres de son intelligence ont besoin d'être illuminées par la religion, les plaies de son corps réclament des soins urgents, purement matériels. Que le clergé, trop longtemps méconnu parce qu'il restait, trop souvent, inconnu, imite unanimement les exemples généreux donnés par un nombre déjà grand et toujours grandissant de ses membres: qu'aux misères sociales, il oppose les remèdes souverains de la justice et les efficaces pansements de la charité ! Et, bientôt, le malade lui donnera sa confiance.

Nous connaissons un curé que nul de ses paroissiens, autrefois, ne voulait écouter, ni même fréquenter. Il réussit, à force de persévérance et de sainte habileté, à en gagner quelques-uns par l'appât des bénéfices matériels que pourrait leur procurer certaine institution économique: aujourd'hui, il les a conduits de l'association ouvrière ou rurale à la confrérie religieuse. Je suis bien sûr que ses paroissiens, qui certainement « aiment les sœurs », ne sont point de ceux qui « exècrent les curés ».

François VEUILLOT, *de l'Univers*.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE TEXTILE
EN FRANCE

On lit dans le Bulletin du mois d'octobre de l'*Office du Travail* :

« L'industrie lainière tend à reprendre un peu plus d'activité; l'industrie linière a également des tendances plus fermes; les filatures bénéficient davantage de l'amélioration du marché, tandis que les tissages ne sont alimentés qu'incomplètement. Dans l'industrie cotonnière, tant filatures que tissages, on continue à réduire la production. L'industrie de la soierie (moulinages et tissages, principalement tissages mécaniques) marque une reprise sur le mois précédent; seuls, les tissages de soie pure de la région lyonnaise éprouvent quelque chômage. Reprise du travail dans la bonneterie, la teinturerie, la passementerie-rubanerie et la chapellerie; morte saison dans l'industrie du vêtement. On compte 15 0/0 de chômeurs chez les ouvriers des filatures et tissages mécaniques.

» L'ouvrage est estimé plus abondant que l'an dernier à pareille époque chez les tisseurs d'Amiens, les tapissiers de Bayonne et les chapeliers de Châlon-sur-Saône; moins abondant dans la plupart des tissages à la main, dans les filatures et tissages mécaniques de Roubaix et de Lille, d'Illy (Ardennes), de Reims, de Saint-Etienne, de Fiers (Orne), de Lillebonne (Seine Inférieure) ; chez les bonnetiers de Falaise (Calvados) ; chez les teinturiers de Paris, Amiens, Regny (Loire) et Milian ; chez les voiliers du Havre, chez les tapissiers d'Amiens; les passementiers à la barre de Paris, les tailleurs de Versailles et les chapeliers de Bourges et du Mans ; pour le reste, la situation est maintenue sans variation notable. »

DÉPART ET RETOUR

Marseille, 30 octobre. — M. Lépine, gouverneur général de l'Algérie, arrivé ce matin à 6 heures 25 à Marseille, est parti pour Alger avec Mme Lépine et ses quatre enfants par le paquebot *Général-Chanzy*, courrier d'Alger, de la Compagnie transatlantique.

Le paquebot avait arboré son grand pavois, ainsi que tous les bâtiments de la Compagnie stationnés dans le port. Le pavillon du gouverneur général avait été hissé au mât de misaine.

Alger, 30 octobre. — M. Cambon, accompagné de Mme Cambon, est parti aujourd'hui à midi à bord de la *Ville de Rome* pour Marseille et Paris. Parmi les personnes venues le saluer, citons le préfet d'Alger, les généraux, un grand nombre d'officiers, Mgr Lavinthe, supérieur des Pères Blancs, le supérieur de la Trappe de Staouëli, plusieurs chefs indigènes, etc., etc.

Les grands muphtis des deux rites ont dit au nom des musulmans : « Nous vous faisons nos adieux. La population indigène gardera un souvenir impérissable de l'homme qui fut pour elle un bienfaiteur. Nos vœux vous accompagneront toujours. »

LE IIe CONGRÈS NATIONAL
de la démocratie chrétienne
A LYON

SON BUT

Dans la préface écrite en tête du compte-rendu du Congrès de 1896, M. F.-I. Mouthon, directeur de la *France Libre*, analyse ainsi l'un des buts principaux de ces deuxièmes et solennelles assises de la démocratie chrétienne :

« Si le congrès de 1896 — comme l'affirme encore l'ardent souvenir de 15,000 démocrates — fut un spectacle magnifique, et montra l'impérieuse poussée qui amène à la démocratie chrétienne les intellectuels par raison et les masses par instinct, son but fut largement rempli. Ses organisateurs ne demandaient pas davantage, car quelles que soient les apparences et les tentatives heureuses renouvelées jusqu'ici, le congrès n'est pas l'école, mais l'entraînement qui la prépare, ce n'est pas l'action mais la charge qui en sonne le début. Quand les orateurs se taisent, les énergiques résolutions persistent au fond des âmes, quand l'enthousiasme se calme, l'entrain survit, c'est autant qu'il en faut pour accomplir — comme nous le faisons depuis un an dans le Sud-Est — une saine et fructueuse besogne.

» Mais ce n'est pas tout d'être et d'affirmer son existence, d'avoir aux quatre coins du pays des fidélités certaines et des forces éparses. Quand on croit avoir, comme nous, la vérité, le bon sens et le droit, il faut que chacun sur notre passage s'en aperçoive et sache où nous allons et ce que nous sommes, marche sans crainte dans la régularité de nos cadres et le rayonnement de notre doctrine.

» Il faut, en d'autres termes, qu'à tous les néophytes inconnus en quête de lumières, à tous les esprits inquiets qu'épouvante encore le vague apparent de nos aspirations, à tous les adversaires qui s'embusquent pour nous combattre dans les ombres de notre route, nous puissions dire dans une formule claire, concise, unanimement consentie et seule capable d'engager la démocratie chrétienne: « Voilà notre programme, le simple » *Credo* de notre foi religieuse, politique et sociale. Voici » nos hommes, nos maîtres dans la doctrine, nos représentants dans l'action. Discutez le programme si vous » le pouvez et confondez les hommes si vous l'osez! »

» Ce sera l'œuvre considérable du deuxième congrès de la démocratie chrétienne qui, pour répondre au vœu formel de son aîné, s'ouvrira à Lyon dans deux mois, le 24 novembre 1897.

» Les hautes personnalités qui forment notre état-major intellectuel, les délégués des groupements établis, les hommes de bonne foi et de bon vouloir viendront y collaborer, au programme commun, à la fédération des forces, à l'élection du conseil national de la démocratie chrétienne.

» Et tous seront d'autant plus fidèles au rendez-vous que donnent aujourd'hui les démocrates du Sud-Est, qu'instruits par le double exemple de l'Autriche, où la démocratie chrétienne est maîtresse de la capitale, et la Belgique, où elle est assise sur les marches du pouvoir, ils savent que l'organisation, c'est la moitié du triomphe.

» F.-I. MOUTHON. »

SON PROGRAMME

LA QUESTION AGRICOLE DANS LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE
Mercredi, 24 novembre

Séance du matin. — I. La situation agricole (L'agriculture et les agriculteurs). — II. Exposition et discussion du programme agricole de la démocratie chrétienne et spécialement sa théorie de l'impôt, du crédit, de l'association et de la protection légale.

Séances du soir. — III. Application de ce programme dans ses parties immédiatement pratiques et notamment par : (a) les chambres d'agriculture ; (b) les syndicats agricoles ; (c) les caisses rurales ; (d) la mutualité. — IV. Exposition comparée du mouvement agricole chrétien en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Italie.

Meeting. — V. Le rôle de l'agriculture dans la réorganisation nationale.

LA QUESTION OUVRIÈRE DANS LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE
Jeudi, 25 novembre

Séance du matin. — I. La situation ouvrière. — II. Exposition et discussion du programme ouvrier de la démocratie chrétienne et spécialement sa théorie du salaire, de l'association, de la mutualité et de la protection légale.

Séances du soir. — III. Application de ce programme dans ses parties immédiatement pratiques : (a) les chambres de travail ; (b) les syndicats ouvriers ; (c) les caisses de famille ; (d) les secrétariats du peuple ; (e) les jardins ouvriers ; (f) les habitations à bon marché, etc. — IV. Le mouvement ouvrier chrétien en France, en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie.

Meeting. — V. Le christianisme et la question ouvrière.

LA QUESTION POLITIQUE DANS LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE
Vendredi, 26 novembre

Séance du matin. — La situation politique. — II. Exposition et discussion du programme politique des démocrates chrétiens et spécialement sa théorie du référendum, du vote plural, de la représentation des minorités et de la représentation professionnelle.

Séances du soir. — III. Attitude pratique des démocrates chrétiens avant et pendant la période électorale de 1898. — IV. La propagande sous ses diverses formes et spécialement : (a) par la presse ; (b) par les conférences; (c) par la formation des comités électoraux ; (d) par l'entente sur le terrain de la liberté et de la tolérance mutuelle avec tous les éléments modérés.

Meeting. — V. La république démocratique de l'avenir.

LES MOYENS D'ORGANISATION ET D'ACTION DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE
Samedi, 27 novembre

Séance du matin. — I. La Constitution (a) — Par la création de groupes autonomes d'intellectuels et de salariés et leur fédération sous l'égide d'un conseil national élu. — II (b). Par l'adhésion des groupements similaires qui acceptent son programme, et spécialement par l'Union nationale, l'Union fraternelle, les associations professionnelles, ouvrières et agricoles chrétiennes.

Séances du soir. — III. Son action (a). — Par la diffusion sous toutes les formes de propagande d'un programme minimum populaire et concis, unanimement accepté et seul capable d'engager la démocratie chrétienne ; (b) par la pénétration dans les organisations existantes ; (c) par la formation intellectuelle de la nouvelle génération et spécialement par les cercles d'études sociales, les patronages et en général toutes les œuvres de jeunesse.

Meeting. — IV. Le rôle de la jeunesse dans la rénovation sociale.

LES MOYENS D'ORGANISATION ET D'ACTION (SUITE)
Dimanche, 28 novembre

Séance du matin. Meeting du soir. — L'union nationale dans le Sud-Est. A huit heures, messe du Congrès. — A deux heures, séance solennelle. — A quatre heures, banquet du congrès.

LA MONTAGNE QUI MARCHE

Chez M. Stanislas Meunier. — Les précédents. — En Suisse et à la Réunion. — Les victimes. — Le mécanisme du phénomène. — La vie de notre globe.

Après être restée au repos pendant quelque temps, la fameuse montagne qui marche recommence à faire des siennes : elle s'est remise à marcher. C'est l'Ahasvérus des éminences. Il semble que rien ne puisse plus l'arrêter ; l'autre jour, en moins de quarante-huit heures, on constatait qu'elle avait avancé d'une trentaine de mètres environ ; la dernière fois, c'était la ligne du chemin de fer de Nîmes qu'elle menaçait ; maintenant, ce sont des maisons appartenant à la Compagnie minière de la Grand'Combe que l'on redoute de voir écrasées d'un instant à l'autre : les habitants ont dû fuir en toute hâte et se réfugier un peu partout dans les environs. L'émotion est grande au pied de la « Montagne du Gouffre. »

Cette montagne qui marche, ou plutôt cette montagne qui glisse, formidable, inexorable, peut terrifier les populations voisines; il en fut d'autres bien autrement meurtrières.

En Suisse, on a gardé le souvenir du terrible éboulement du Rossberg, une haute montagne qui se dresse derrière le Righi, au-dessus du petit village d'Arth Goldau : le 2 septembre 1806, toute la partie supérieure du Rossberg s'ébranlait et glissait avec une rapidité telle qu'on vit en maints endroits l'eau des ruisseaux volatilisés s'éparpiller en fumée; quatre villages furent écrasés et la chute de la montagne avait été à ce point soudaine que bon nombre de malheureux ne purent fuir en temps utile. Il y eut 457 morts. Depuis, le Rossberg, à demi éventré, porte sur le flanc une longue déchirure aride et dévastée qui atteste le chemin parcouru par l'éboulement.

Plus récemment, en 1879, à l'île de la Réunion, une masse importante du Piton des Neiges se mettait également en marche avec une rapidité telle qu'elle écrasait un village et soixante villageois.

En Suisse, à la Réunion comme à la Montagne du Gouffre, nous nous trouvons en présence de glissements qui sont dus à deux causes principales : d'une part, la constitution de la montagne qui se disloque, d'autre part les circonstances atmosphériques qui ont déterminé le commencement du phénomène.

Dans ces trois cas, les masses de la montagne sont composées de plusieurs parties disposées sur des pans inclinés : mais toujours nous trouvons une couche d'argile superposée à une couche plus dure, des poudingues, des roches granitiques, etc.

Connaissant cette constitution, le mécanisme du phénomène est facile à comprendre, surtout lorsque, comme ici, c'est M. Stanislas Meunier qui nous l'explique : la pluie s'infiltre jusqu'à la couche argileuse qu'elle détrempe, et par son propre poids, la masse supérieure de la montagne s'ébranle et descend plus ou moins rapidement sur cette couche devenue glissante.

Il ne faut pas confondre ce phénomène avec ce qui s'est passé l'an dernier au lac de Brienz, où tout un village a été englouti sous des flots de boue descendue d'une montagne voisine, ou encore avec les catastrophes de même nature qui se produisirent jadis à Saint-Gervais et plus récemment dans les Pyrénées; ces derniers accidents sont superficiels et se bornent à enlever une partie plus ou moins considérable des revêtements extérieurs de la montagne — ce sont de simples épanchements de boue.

Tandis que le glissement de la montagne du Gouffre est un mouvement beaucoup plus profond, où des masses considérables se déplacent : c'est le phénomène de la dénudation souterraine des montagnes. Dans un cas comme dans l'autre — d'après notre interlocuteur — nous nous trouvons en présence de ces mouvements, qu'on pourrait appeler en quelque sorte physiologiques, de la terre, qui prouvent que notre globe n'est pas mort, mais vit d'une vie qui lui est propre ; que les différents organes qui le constituent fonctionnent et agissent.

L'ensemble du globe terrestre tend sans cesse à se modifier : sur certains points, d'un mouvement invisible et plus ou moins lent, les montagnes se désagrègent, s'émiettent par en haut, sur d'autres comme ici elles s'affaissent, elles glissent sur leurs parties inférieures. L'ensemble de ces mouvements tendrait à une sorte de nivellement général, si par contre et pour faire compensation, il n'y avait ailleurs d'incessants soulèvements de l'écorce terrestre, comme ceux signalés dernièrement qui donnèrent naissance à des îles ou causèrent de terribles raz-de-marée.

En somme, les révolutions géologiques sont de toutes les heures.

LE BRIGANDAGE EN ITALIE
Une affaire dramatique

Palerme, 30 octobre. — La cour d'assises juge en ce moment une affaire de brigandages des plus dramatiques.

En juillet dernier, le curé de Prizzi, Antonio Compagno, fut capturé en pleine campagne par des brigands, comme il se rendait avec son domestique dans une propriété qu'il possède, afin d'en surveiller la récolte.

On l'obligea à écrire à son frère une lettre où il lui demandait l'envoi immédiat d'une somme de 40,000 fr. pour sa rançon. Le domestique fut chargé de porter la lettre à destination. Quant au maître, en attendant la réponse, il fut gardé à vue dans une grotte où on ne lui donnait pour nourriture que quelques fruits.

Au bout de trois jours, rien ne venant, les bandits conduisirent leur prisonnier nuitamment au village de Bisacquino et le cachèrent dans un réduit en planches au fond d'une grange.

Ordre lui fut donné d'écrire une seconde lettre, en lui déclarant que si elle restait deux jours sans réponse, c'en était fait de lui.

On juge de l'état du malheureux prêtre. Il se mit en devoir de faire une lettre aussi chaude, aussi pressante que possible.

Après l'avoir achevée, il appela ses gardiens. Personne ne lui répondit. Regardant alors par l'entrée de sa cachette demeurée ouverte, il vit un brigand étendu sur le sol et profondément endormi. Deux fusils étaient accrochés à la cloison de planche. Le prisonnier n'hésita pas. En saisissant un, il ajusta son geôlier et fit feu. Puis, armé de l'autre, il s'enfuit à toute vitesse vers le village. Les deux premières personnes qu'il rencontra étaient deux carabiniers. Il était sauvé.

Ceux-ci, mis au courant de l'affaire, furent assez heureux pour arrêter quelques-uns des bandits. Ce sont eux qui passent aujourd'hui en cour d'assises.

Le prêtre fut reçu en triomphe dans sa paroisse où il est très aimé. Le ministre lui a conféré la médaille d'argent de la valeur civile.

C'est un vieillard de 67 ans, très vert, et de figure énergique. A l'audience il a déclaré avoir hésité avant de tirer sur son gardien. Mais il le fallait. « Alors j'ai demandé pardon à Dieu, j'ai béni le malheureux qui allait comparaître devant lui, je l'ai absous, puis je lui ai logé deux balles dans la tête.»

L'AFFAIRE DREYFUS

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Il faut bien parler encore de cette répugnante affaire, puisqu'elle est remise sur le tapis. Constatons d'abord que la presse parisienne est unanime à penser que M. Scheurer-Kestner est tombé dans un piège savamment tendu par les amis de Dreyfus et que ce sénateur doit faire connaître les fameuses preuves qu'il prétend avoir de l'innocence du traître.

Ainsi, dans la *Libre Parole*, M. Gaston Méry s'étonne que M. Scheurer-Kestner, dont la conviction est faite depuis plusieurs mois déjà, n'ait pas parlé plus tôt.

« Si le vice-président du Sénat a la preuve formelle, comme il l'affirme, de la plus effroyable des erreurs judiciaires, il n'a point d'excuse au retard criminel qu'il apporte à la faire éclater.

» S'il n'a pas cette preuve, comme tout le fait prévoir, il n'a point davantage d'excuse à la lâche suspicion qu'il laisse planer sur les membres du conseil de guerre.

» Dans les deux cas, il n'a pas le droit, par des indiscrétions sournoisement données, par des bruits sourdement mis en circulation, d'énerver l'opinion et de se jouer, comme il le fait, de notre patriotisme.

» Dreyfus n'est pas, ne peut pas être innocent.

» Si M. Scheurer-Kestner croit le contraire, qu'il le démontre, et qu'il le démontre sans perdre un jour, sous peine de passer, lui aussi, pour un scélérat. Sinon, qu'il se taise ! Et qu'on laisse le traître dans l'oubli, en attendant que la mort le prenne... »

M. Cornély, dans le *Gaulois*, parle dans le même sens : « Il n'y a qu'une réponse à lui faire : il faut le mettre en demeure de s'expliquer et d'apporter ces preuves ».

Le *Matin*, qui a publié vendredi l'article sensationnel que connaissent nos lecteurs, reste aujourd'hui dans l'expectative et se borne simplement à publier sur cette affaire les quelques lignes suivantes :

« Les renseignements que nous avons publiés, hier, relativement à l'affaire Dreyfus, ont été l'objet de tous les commentaires dans la presse et dans les couloirs de la Chambre. Nous n'avons pas été démentis. Nous ne pouvions l'être.

» Contentons-nous d'attendre les événements qui sont proches, puisque M. Scheurer-Kestner annonce qu'il est décidé à entrer en conversation avec les ministres compétents. »

L'*Eclair* fait remarquer que cette histoire, jusqu'à présent limitée à l'annonce d'une révélation qui tarde bien, s'il y a un innocent au bagne, est prévue depuis plusieurs semaines. Les journaux allemands l'attendaient et épluchaient avec soin toute feuille qui serait susceptible d'y faire allusion d'une façon plus ou moins discrète.

C'est ainsi qu'un article de quelques lignes, paru dans un journal illustré qui ne touche guère qu'aux frivolités de la vie parisienne, fait depuis huit jours en Allemagne l'objet de commentaires copieux. « Nous savons, disent en substance les journaux allemands, que c'est le commencement d'une révélation qui fera un gros tapage. »

Comment les Allemands le savent-ils avant nous ?

L'*Intransigeant* a une note tout à fait à part.

D'après M. Rochefort, tout cela, eh bien ! vous ne savez pas, c'est la faute... du ministère Méline ! Ce sont MM. Darlan et le général Billot qui se livrent à ces noirs complots!! Après celle-là, on peut tirer l'échelle ; mais jusqu'où le parti pris ne peut-il pas conduire un homme qui eut de l'esprit ?

Une interview de M. Scheurer-Kestner

Un ami du *Figaro* a pu s'entretenir avec M. Scheurer-Kestner, qui, paraît-il, est en ce moment réfractaire à toute interview, mais si le sénateur est muet pour les journalistes, il ne l'est pas pour tout le monde, car voici la conversation qu'il a eue avec l'ami du *Figaro*, et que nous croyons devoir reproduire intégralement.

« — J'ai acquis, a-t-il dit à cet ami, l'entière conviction de l'innocence du capitaine Dreyfus. Le malheureux a été victime d'une épouvantable erreur judiciaire. Ce n'est pas à la légère, vous le pensez bien, ce n'est pas en un jour, que je suis arrivé à acquérir cette certitude. Il y a plus d'un an que je poursuis à cet égard l'enquête la plus rigoureuse.

» Je l'ai entreprise, un jour, sur un incident qui avait mis mon attention en éveil. J'ai rencontré une piste où je me suis engagé avec toute l'ardeur et toute la conscience dont je suis capable et après des alternatives de doute et de confiance, après de longues, patientes et émotionnantes recherches, j'ai acquis, enfin, en juillet dernier, la certitude de l'innocence de Dreyfus.

— Mais sur quoi vous basez-vous ?...

— Je ne peux pas, je ne dois pas actuellement le dire. Je ne dois pas le dire, en tout cas, dans la forme où l'on m'y convie. J'en veux être seul juge et nul autre que moi ne connaîtra les éléments de ma conviction jusqu'au moment où ils seront hautement publiés et alors connus de tous.

» Ce qu'il me suffit que l'on sache actuellement, c'est que les paroles qu'a rapportées mon ami Ranc sont bien exactes, sont bien celles que je lui ai dites : je sais que le capitaine Dreyfus est innocent, et j'emploierai tout ce que j'ai de force, tout ce que j'ai d'énergie pour arriver à le réhabiliter publiquement et à lui faire rendre la justice qui lui est due.

— Mais vous avez vu l'objection très grave qui vous a été faite. On demande comment, ayant la possibilité de réhabiliter un innocent, vous pouvez retarder d'un jour ou même d'une heure.

— Oui, j'ai lu cela, comme j'ai lu bien d'autres choses dans les journaux. J'ai même pensé un moment à répondre, et puis je me suis dit que j'avais mieux à faire que de répondre à des polémiques. J'ai été seul juge et seul bon juge de l'heure et du moment d'agir parce que je n'étais guidé, et que je ne suis encore guidé que par l'intérêt même de l'innocent dont j'ai maintenant la cause en main. Et au lieu de se demander pour quels motifs j'ai attendu, on devrait se dire que ces motifs doivent être bien puissants pour qu'en effet je me sois cru obligé d'attendre...

— D'ailleurs, au point où en sont les choses, cette attente ne peut plus guère se prolonger maintenant ?

— Non. Je me suis arrêté à la résolution la plus courte et la meilleure: saisir de l'affaire les ministres compétents, et c'est pourquoi, jusqu'à ce que je les aie vus, je m'impose l'obligation absolue de ne rien dire, de ne rien communiquer à personne, de garder pour moi ce que je sais...

» Rien ne me fera départir de cette réserve. Je ne veux même pas démentir directement tout ce qui se dit d'extraordinaire à ce sujet : l'histoire, par exemple, du dossier qu'un membre du gouvernement aurait voulu me communiquer et dont j'aurais refusé de prendre connaissance. Comme si je n'eusse pas accepté avec empressement une pareille offre s'il elle m'eût été faite !...

» Il y a aussi l'histoire d' « un homme de paille » qui serait là tout prêt pour endosser le prétendu crime de Dreyfus... Quelles absurdes légendes et comme les gens qui les répandent me connaissent peu! Il n'y a pas d'homme de paille, il n'y a personne « qui ait fait des aveux ». Ce ne sont là que des inventions, et c'est la vérité que, quant à moi, j'apporte à qui de droit. »

En somme, M. Scheurer-Kestner, « quoique parlant d'avance et dans le laisser-aller d'une conversation intime », n'a fait aucune révélation. Mais, en constatant la chose, le *Figaro* ajoute :

« D'après des renseignements, que nous ne tenons pas de l'honorable sénateur, mais dont la source nous inspire cependant la plus grande confiance, ce serait aujourd'hui même qu'il verrait les ministres compétents, c'est-à-dire le ministre de la guerre, le ministre de la justice et le président du conseil. »

Dans les couloirs de la Chambre

Paris, 30 octobre. — La campagne en faveur de Dreyfus continue dans les couloirs de la Chambre. Il serait puéril d'en contester les résultats. Les amis de l'ancien capitaine ont réussi à jeter le doute dans un certain nombre d'esprits. On attend avec impatience de savoir ce qui s'est passé au cours de l'entrevue, que, croit-on, M. Scheurer-Kestner a dû avoir aujourd'hui même avec le garde des sceaux.

Quoi qu'il en sorte, il est certain que la campagne a été préparée de longue main. Un de nos confrères d'un important journal du matin nous racontait, il n'y a qu'un instant, qu'au commencement de juillet, c'est-à-dire avant même que le vice-président du Sénat eût acquis la conviction de l'innocence de Dreyfus, M. Bernard-Lazare lui avait annoncé qu'à la rentrée l'affaire Dreyfus reviendrait sur l'eau.

Hier soir, un juif est allé trouver un autre de nos confrères socialistes et lui a proposé de lui donner, après-demain, connaissance des preuves mêmes qu'aurait en mains M. Scheurer Kestner. Notre confrère, pour des raisons faciles à comprendre, a décliné l'invitation.

L'hypothèse du faux coupable réfugié à Genève paraît aujourd'hui abandonnée. Les amis de Dreyfus font enten-